



Procès-verbal décisionnel

Séance d'installation des autorités communales
Écublens/VD
Lundi 28 juin 2021 à 16h00
Salle de gym double Collège Croset-Parc

Partie administrative

Présidence :

M. Daniel Sage, Président du Conseil communal élu pour la période du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022.

Appel : 74 Conseillères et Conseillers présent·e·s lors de l'appel

1 personnes excusées : M. Rémy Enga Luye

Absent·e·s : -

Le Quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

M. le Président débute la séance par un discours inaugural, puis passe la parole à Monsieur le Syndic, Christian Maeder. (*Annexe 2+3*)

M. le Président, en préambule, précise que cette seconde partie, dite administrative, se déroulera comme suit :

- a) Elections
- b) Allocution de M. Jacques Neiryck
- c) Nomination des commissions du Conseil communal
- d) Nomination des délégué·e·s au sein des organismes intercommunaux
- e) Nomination des délégué·e·s au sein des commissions municipales
- f) Communications présidentielle

ELECTIONS :

1. Élection de deux scrutatrices / scrutateurs – 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022

Propositions : MM. José Lourenço Jorge (Forum) et Gérald Lagrive (PLR+ID)

MM. José Lourenço Jorge et Gérald Lagrive sont élus par acclamations.

2. Élection de la 1^{ère} / du 1^{er} Vice-Président·e – 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022

Tout comme Mme la Préfète l'a fait valoir pour la cérémonie d'assermentation, **M. le Président** propose à l'Assemblée de procéder conformément à l'art. 11, al. 3 de la Loi sur les communes et à l'art. 14, al. 2 de notre Règlement communal stipulant que :

« Lorsque le nombre de candidats est égal à celui des sièges à repourvoir, l'élection peut s'opérer tacitement, sauf si, sur demande d'un conseiller, la majorité du Conseil demande le scrutin individuel secret. Mention en est faite au procès-verbal. »

Proposition : M. Jean-Claude Merminod (UDC). ⇒ Aucune autre proposition reçue

M. Jean-Claude Merminod est élu par acclamations. Il accepte son élection et remercie l'Assemblée pour la confiance ainsi témoignée.

3. Élection de la 2^{ème} / du 2^{ème} Vice-Président·e – 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022

Il est procédé comme pour le point 2 ci-dessus (application de l'article 14, alinéa 2 du Règlement du Conseil communal).

Proposition : Mme Françoise Favre (Les Vert·e·s). ⇒ Aucune autre proposition reçue

Mme Françoise Favre est élu par acclamations. Elle accepte son élection.

4. Élection de la / du Secrétaire suppléant·e – pour la législature

Proposition : Mme Silvana Passaro (Forum). ⇒ Aucune autre proposition reçue

Mme Silvana Passaro est élue par acclamations. Elle accepte son élection.

5. Élection deux scrutatrices / scrutateurs suppléant·e·s – 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022

Propositions : M. Bernard Cottier (Forum) et Mme Géraldine Binggeli (PS&IG).

⇒ Aucune autre proposition reçue

M. Bernard Cottier et **Mme Géraldine Binggeli** sont élus par acclamations. Tous deux acceptent leur élection.

6. Nomination des deux huissier·ère·s du Conseil

M. le Président informe l'Assemblée que **Mme Beatrice Raball** et **M. Florent Durussel** acceptent de reconduire leur mandat pour la nouvelle législature. Ce dernier étant absent ce jour, il sera officiellement élu lors du Conseil du 30 septembre 2021.

Mme Beatrice Raball est nommée à l'unanimité par acclamations.

7. **Assermentation de la / du Secrétaire du Conseil communal et de l’Huissière du Conseil**

Afin que l’Assemblée puisse valablement poursuivre la présente séance, **M. le Président** procède à l’assermentation de :

- **Mme Gaëlle Weissert**, élue, mais devant prêter serment en qualité de Secrétaire hors Conseil et
- **Mme Béatrice Raball**, Huissière du Conseil.

M. Florent Durussel sera quant à lui officiellement nommé Huissier du Conseil et assermenté lors de la première séance du Conseil de la nouvelle législature fixée au 30 septembre 2021.

M. le Président donne lecture du serment :

Vous promettez d’être fidèles à la Constitution fédérale et à la Constitution du Canton de Vaud, de maintenir et de défendre la liberté et l’indépendance du pays.

Vous promettez d’exercer votre charge avec conscience, diligence et fidélité, de contribuer au maintien de l’ordre, de la sûreté et de la tranquillité publics, d’avoir, dans tout ce qui sera discuté, la justice et la vérité devant les yeux, de veiller à la conservation des biens communaux et de remplir avec intégrité et exactitude les diverses fonctions que la loi vous attribue ou pourra vous attribuer.

Ayant prêté serment, Mesdames Gaëlle Weissert et Béatrice Raball rejoignent les sièges qui leurs ont été attribués pour la cérémonie sous les acclamations de l’assemblée.

M. le Président remercie les membres du bureau pour avoir fait le choix de participer aux tâches qui leurs incombent et profite de l’occasion pour remercier M. Gérald Lagrive, Président sortant, pour sa bienveillance, le partage de son expérience et de lui avoir transmis les secrets du poste de Président du Conseil.

Remerciements sont également faits à la secrétaire sortante Madame Chantal Junod Napoletano pour avoir tenu à merveille son rôle stratégique de secrétaire du Conseil communal pendant deux législatures. Les procès-verbaux étaient toujours impeccablement rédigés.

M. le Président souhaite plein succès à la nouvelle secrétaire, Madame Gaëlle Weissert, et ne doute pas qu’elle saura relever tous les défis qui se présenteront à elle pendant cette législature.

ALLOCUTION DE MONSIEUR JACQUES NEYRINCK

Avant l’allocution de Monsieur Jacques Neyrick, **M. le Président** fait une brève présentation de ce dernier puis lui passe la parole. (*Annexe 4+5*)

NOMINATION DES COMMISSIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Nota bene : Pour les points 8 à 23 ci-après, la même procédure est observée : Le Président s’assure qu’aucune autre proposition ne soit formulée, que les membres du Conseil désignés acceptent leur mandat, dans quel cas les commissionnaires sont élus par acclamations.

M. le Président poursuit avec le point :

8. Nomination des membres de la Commission de gestion (exercice 2021) – 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022 – dix membres

M. le Président rappelle le Règlement du Conseil communal prévoyant à son art. 47, alinéa 2, que la Commission de gestion est composée de 9 membres au minimum désignés pour un an, soit du 1^{er} juillet au 30 juin, avec rééligibilité. Les Présidents des groupes politiques l'ont fixée à 10 membres.

Les propositions sont les suivantes :

FORUM :	Mme Sandra Chevalley et MM. Claudio Eyrauch et Alfonso Izzo
PSIG :	Mmes Anne Oppliger et Gladys Zürcher
PLR+ID :	Mme Chantal Junod Napoletano et M. Cédric Sandoz
VERTS :	M. Charles Koller et Mme Taisia Terrettaz
UDC :	Mme Anuta Pichon

Ces dix candidat-e-s sont élus à l'unanimité par acclamations.

Nota bene : Toutes les commissions, organismes intercommunaux et commissions municipales ci-après mentionnés voient leurs membres désignés pour toute la législature.

9. Nomination des membres de la Commission des finances – dix membres

M. le Président rappelle qu'à son art. 48, le Règlement du Conseil communal prévoit 7 membres au minimum pour cette commission. Les Présidents des groupes politiques l'ont également fixée à 10 membres.

FORUM :	MM. Nader Donzel, Patrick Fracheboud et Pavle Velkov
PSIG :	MM. Jean-Paul Dudt et Corentin Gigandet
PLR+ID :	MM. Eric Darbellay et Basile Bischoff
VERTS :	MM. Pierre Dufay de Lavallaz et Florian Isoz
UDC :	M. Cédric Weissert

Ces dix candidats sont élus par acclamations.

M. le Président fait remarquer que cette commission ainsi que la commission d'urbanisme sont exclusivement composées d'hommes. Il souhaite dans la mesure du possible qu'à l'avenir ces commissions soient représentées de manière plus équilibrées.

M. le Président, avant de procéder plus avant, rappelle l'article 43, alinéa 5 du Règlement communal qui stipule ;

*« ⁵ Pour chaque commission thématique, le Conseil communal nomme un suppléant par groupe politique. **Le suppléant remplacera le commissaire de son groupe qui est dans l'impossibilité d'assister à une séance de commission.** »*

10. Nomination des membres de la Commission de recours en matière d'impôts communaux et de taxes – cinq membres et cinq suppléant·e·s (*en italique*)

Les propositions sont les suivantes :

FORUM :	M. Nader Donzel	<i>M. Renzo Posega</i>
PSIG :	Mme Olive Ducry	<i>Mme Valérie Bernier</i>
PLR+ID :	M. Eric Darbellay	<i>M. Basile Bischoff</i>
VERTS :	M. Charles Koller	<i>M. Florian Isoz</i>
UDC :	M. Jean-Claude Merminod	<i>M. Didier Realini</i>

Ces cinq candidat·e·s et leur suppléant·e pour leur groupe politique respectif sont élus par acclamations.

11. Nomination des membres de la Commission d'urbanisme – cinq membres et cinq suppléant·e·s

M. le Président rappelle le Règlement du Conseil qui prévoit à son art. 50, alinéa 1, que cette Commission doit être « *composée d'un membre de chaque groupe siégeant au Conseil communal au moins [...]* ».

Les propositions sont les suivantes :

FORUM :	M. Michele Mossi	<i>M. Renzo Posega</i>
PSIG :	M. Sebastian Süess	<i>M. Corentin Gigandet</i>
PLR+ID :	M. Laurent Renaud	<i>M. Cédric Sandoz</i>
VERTS :	M. Guillaume Leuba	<i>M. Anton Gaillard</i>
UDC :	M. Didier Realini	<i>M. Cédric Weissert</i>

Ces cinq candidats et leur suppléant pour leur groupe politique respectif sont élus par acclamations.

12. Nomination des membres de la Commission foncière – cinq membres et cinq suppléant·e·s

M. le Président rappelle que le Règlement du Conseil prévoit à son art. 51, alinéa 1, que cette Commission doit être « *composée d'un membre de chaque groupe siégeant au Conseil communal au moins ; [...]* ».

Les propositions sont les suivantes :

FORUM :	M. Stéphane Raveau	<i>M. Pavle Velkov</i>
PSIG :	M. Sebastian Süess	<i>Mme Maité Perez Chevallaz</i>
PLR+ID :	M. Cédric Sandoz	<i>Mme Daniela Miéville</i>
VERTS :	M. Guillaume Leuba	<i>M. Nicolas Morel</i>
UDC :	M. Didier Realini	<i>M. Cédric Weissert</i>

Ces cinq candidats et leur suppléant·e pour leur groupe politique respectif sont élus par acclamations.

13. Nomination des membres de la Commission pour la fixation des indemnités aux autorités communales pour la législature 2021-2026 – cinq membres et cinq suppléant·e·s

Les propositions sont les suivantes :

FORUM :	M. Geoffroy Colau	<i>M. Stéphane Raveau</i>
PSIG :	Mme Maité Perez Chevallaz	<i>Mme Valérie Bernier</i>
PLR+ID :	M. Pierre Chapuisat	<i>M. Eric Darbellay</i>
VERTS :	M. Charles Koller	<i>M. Alexandre Schelling</i>
UDC :	M. Jean-Claude Merminod	<i>Mme Fiona Glauser</i>

Ces cinq candidat·e·s et leur suppléant·e pour leur groupe politique respectif sont élus par acclamations.

NOMINATION DES DÉLÉGUÉ·E·S AU SEIN DES ORGANISMES INTERCOMMUNAUX

M. le Président rappelle que les délégué·e·s aux Conseils intercommunaux des associations de communes informent le Conseil, au moins une fois par année, sur leurs activités, ceci, conformément à l'art. 52 du Règlement du Conseil communal.

14. Désignation des six délégués à la Commission intercommunale « Sécurité publique dans l'Ouest lausannois »

Les propositions sont les suivantes :

FORUM :	Mme Samia Mouelhi et M. Stéphane Raveau
PSIG :	M. Naser Iseni
PLR+ID :	M. José Birbaum
VERTS :	M. Alexandre Schelling
UDC :	M. Jean-Claude Merminod

Ces six candidat·e·s sont élus par acclamations.

15. Désignation de sept délégués et un·e suppléant·e au Conseil intercommunal de l'Organe régional de la protection civile (ORPC)

Les propositions sont les suivantes :

FORUM :	MM. Jacky Leimgruber et Pavle Velkok
PSIG :	M. Rémy Enga Luye ¹ et Mme Gladys Zürcher
PLR+ID :	M. Gérald Lagrive
VERTS :	Mme Irina Karpushova
UDC :	M. Jean-Claude Merminod

Suppléant : M. Gabriel Delabays (PLR+ID)

Ces sept candidat·e·s et le membre suppléant pour Ecublens sont élu·e·s par acclamations.

¹ M.Rémy Enga Luye a été désigné pour l'ORPC et en tant que membre suppléant pour la **Plateforme jeunesse** (Centre de jeunes) lors de la séance administrative du 28 juin 2021. Etant excusé à la cérémonie d'assermentation, il n'occupera ces deux postes de plein droit qu'après son assermentation prévue lors du Conseil du 30 septembre 2021.

16. Proposition de désignation de trois délégué·e·s à la Commission intercommunale de l'Association pour la régionalisation de l'action sociale dans l'Ouest lausannois (ARASOL)

M. le Président rappelle que ces trois délégué·e·s doivent être formellement désigné·e·s par la Municipalité, tel que mentionné dans la convocation du 7 juin 2021.

Les propositions sont les suivantes :

FORUM : Mme Amelia Amiguet-Vercher
PSIG : Mme Gladys Zürcher
PLR+ID : Mme Daniela Miéville

Ces trois candidates sont élues par acclamations.

17. Proposition de désignation de cinq délégué·e·s à l'Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (AJESOL)

M. le Président rappelle, tout comme pour le point précédent, que ces cinq délégué·e·s doivent être formellement désigné·e·s par la Municipalité.

Les propositions sont les suivantes :

FORUM : Mme Deborah Demontis
PSIG : Mme Valérie Bernier
PLR+ID : Mme Christine Bolatdemirci
VERTS : Mme Taisia Terrettaz
UDC : M. Didier Realini

Ces cinq candidat·e·s sont élus par acclamations.

18. Désignation d'un membre de la délégation variable au Conseil intercommunal de l'ERM

La proposition est la suivante :

Forum : M. Jacky Leimgruber

Ce candidat est élu par acclamations.

19. Désignation de deux délégué·e·s et d'un·e suppléant·e à l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis

Les propositions sont les suivantes :

FORUM : M. Vanco Atanasov
PS&IG : Mme Maité Perez Chevallaz

Suppléant : M. Pierre Chapuisat

Ces deux candidat·e·s et le suppléant pour Ecublens sont élus par acclamations.

20. Désignation de trois délégué·e·s au Conseil d'établissement

Les propositions sont les suivantes :

PS&IG : Mme Christine Gabriel
PLR+ID : M. Jean Rochat
Les Vert·e·s : Mme Alice Krug

Ces trois candidat·e·s sont élus par acclamations.

NOMINATION DES DÉLÉGUÉS AU SEIN DES COMMISSIONS MUNICIPALES

21. Désignation de cinq délégué·e·s au sein de la Commission municipale d'urbanisme

Les propositions sont les suivantes :

FORUM : M. Michele Mossi
PSIG : M. Sebastian Süess
PLR+ID : M. Laurent Renaud
VERTS : M. Nicolas Morel
UDC : M. Didier Realini

Ces cinq candidats sont élus par acclamations.

22. Désignation de deux délégué·e·s au sein de la Commission consultative du Fonds pour le développement durable

Les propositions sont les suivantes :

FORUM : M. Renzo Posega
PS&IG : Mme Maya Frühauf

Ces trois candidat·e·s sont élus par acclamations.

23. Désignation de cinq membres à la Plate-forme jeunesse (centre de jeunes) et de cinq suppléant·e·s

M. le Président, conformément à l'article 43, alinéa 2 du Règlement communal, relève que cet organisme rapporte également au Conseil dans les douze mois suivant la date à laquelle il a siégé.

Les propositions sont les suivantes :

FORUM : M. Geoffroy Colau *Mme Pamela Raboud*
PSIG : Mme Ophéy Gabriel *M. Rémy Enga Luye¹*

PLR+ID :	M. Gabriel Delabays	<i>Mme Chantal Junod Napoletano</i>
VERTS :	M. Anton Gaillard	<i>M. Diego Rindisbacher</i>
UDC :	Mme Fiona Glauser	<i>M. Jean-Claude Merminod</i>

Ces cinq candidat·e·s et leur suppléant·e pour leur groupe politique respectif sont élu·e·s par acclamations.

¹ M.Rémy Enga Luye a été désigné pour l'**ORPC** et en tant que membre suppléant pour la **Plateforme jeunesse** (Centre de jeunes) lors de la séance administrative du 28 juin 2021. Etant excusé à la cérémonie d'assermentation, il n'occupera ces deux postes de plein droit qu'après son assermentation prévue lors du Conseil du 30 septembre 2021.

En conclusion à cette section, **M. le Président** précise qu'une liste des répondants pour chaque organe ci-avant traité sera communiquée sous peu à l'Assemblée.

Communications présidentielles

Avant de clore cette séance, **M. le Président** :

- prie les délégués désignés auprès des Commissions intercommunales ci-après mentionnées de venir retirer leur enveloppe auprès de l'Huissière du Conseil en fin de séance, soulignant la date imminente de leur assermentation pour les quatre organes suivants :
 - *Conseil intercommunal de l'Organe régional de la protection civile (ORPC) : mercredi 30 juin 2021, à 17h00, à Chavannes-près-Renens dont le lieu exact doit encore être communiqué – Aula du collège de la Plaine.*
 - *Conseil intercommunal de l'ERM : mercredi 30 juin 2021, à 21h00, Salle communale de Vufflens-le-Château.*
 - *Conseil intercommunal pour la Police de l'Ouest lausannois : Lundi 5 juillet 2021, à 17h00, Grande salle du Motty, Ecublens.*
 - *Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois : mardi 6 juillet 2021 à 17h00, buvette de la salle de spectacles de Renens ; les futurs délégués du Conseil intercommunal sont priés de se réunir en avant-séance à 16h30 précises : Salle de conférence en la salle de spectacles de Renens.*
- rappelle aux membres du Bureau du Conseil que la séance de passation aura lieu le jeudi 1^{er} juillet 2021 comme suit :
 - 19h00 : les membres élus pour l'année de législature 2021-2022
 - 19h30 : les membres du Bureau sortants 2020-2021, la Municipalité et le Secrétaire municipal
- indique que l'accès à l'extranet dédié aux membres du Conseil communal (identifiant et mot de passe) leur sera communiqué par le Greffe municipal par email ; les listes suivantes y seront sous peu disponibles :
 - Commissions permanentes nommées par le Conseil communal au 1^{er} juillet 2021
 - Coordonnées des membres du Bureau du Conseil
 - Coordonnées des membres du Conseil communal

M. le Président rappelle que la première séance du Conseil de la nouvelle législature est fixée au jeudi 30 septembre 2021 et conclut en invitant l'Assemblée ainsi que le public à partager l'apéritif dinatoire qui sera servi à l'extérieur de la salle.

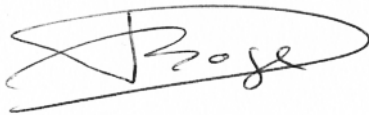
M. le Président précise quelques dates qui pourraient intéresser l'assemblée :

- Fête interculturelle, le samedi 11 septembre
- Fête de la paroisse, le samedi 25 septembre
- 3^{ème} édition de *Matin Durable*, le samedi 25 septembre également

M. le Président, invite dès lors toute l'assemblée ainsi que le public à partager l'apéritif dinatoire offert par la Municipalité d'Ecublens. Il est servi à l'extérieur selon les conditions sanitaires actuelles. Il remercie la Municipalité d'avoir pris en considération sa demande de limiter au maximum le jetable et les objets à usage unique.

L'ordre du jour étant épuisé, il clôt la séance à 17h45 en remerciant les membres du Conseil et de la Municipalité de leur présence et en souhaitant à toutes et à tous un bel été.

Ecublens, le 28.06.2021



Le Président :
Daniel Sage



La Secrétaire :
Gaëlle Weissert

ANNEXES :

- 1) Procès-verbal « *Installation des autorités communales* »
- 2) Allocution de M. Daniel Sage, Président du Conseil
- 3) Allocution de M. Christian Maeder, Syndic
- 4) Présentation de M. Jacques Neyrinck par D. Sage
- 5) Allocution de M. Jacques Neyrinck
- 6) Accueil et remerciement du Président sortant M. Gérald Lagrive

Discours inaugural

Président du Conseil Communal d'Ecublens

Daniel Sage

28 Juin 2021

Madame la Préfète, Monsieur le Syndic,

Mesdames et Messieurs les conseillères et les conseillers municipaux,

Mesdames et Messieurs les conseillères et les conseillers communaux,

Cher public, chers invités, chers amis, chères familles,

La tradition veut que le président fraîchement élu fasse un discours un peu plus personnel pour se présenter à vous. Je ne couperai pas à cette tradition.

Tout d'abord, je dois bien vous l'avouer je ne suis pas un politicien, je ne suis pas un juriste ni un comptable et pourtant je viens d'être élu Président d'un conseil communal. C'est tout le charme des institutions suisses que de porter parfois à leur tête des représentants non-professionnels qui sont seulement animés par leurs seules bonnes intentions.

Alors, que s'est-il bien passé pour je me retrouve face à vous, à ce pupitre, ce lundi 28 juin 2021 Tout commence dans un petit village savoyard, Pringy, tout proche d'Annecy. C'est là que j'ai passé mon enfance bien sage, ... je devais bien assumer mon nom de famille !

A 18 ans, mon bac dans une poche et ma bourse dans l'autre poche, je pars en direction de Grenoble, 100 kilomètres au Sud d'Annecy, pour y essayer de décrocher rapidement un diplôme en informatique. Bien m'en a pris, embarqué dans mon besoin d'apprendre toujours plus, je ne finirais mes études que 9 ans plus tard avec un titre de Docteur ès Sciences. Au passage, j'ai acquis une solide expertise scientifique : les images, les images scientifiques, les images numériques. Oui image, probablement pour faire pâlir l'expression "sage comme une image".

Puis c'est le grand saut dans la vie professionnelle en mille neuf cent quatre-vingt-neuf qui deviendra donc mille neuf cent huitante neuf, puisque devinez quoi : j'atterris dans une très sympathique ville vaudoise à 100 kilomètres au nord d'Annecy. Je vous le donne en mille : Ecublens. Au départ, c'était pour deux ou trois ans mais comme vous le constatez, j'y suis

encore. Là, pour le compte d'une société privée, j'ai construit des systèmes de vision industrielle pour plusieurs grandes sociétés à travers toute la Suisse romande.

Plus tard, je rejoins l'EPFL dans un nouveau laboratoire de recherche en imagerie biomédicale. Je vais profiter là d'un formidable terrain d'exploration avec le déluge d'images pour la biologie, les sciences de la vie, la biologie cellulaire ou la biologie moléculaire ou pour les neurosciences. Je me consacre donc à traquer des cellules en fluorescence, à me plonger dans des images 3D, 4D ou 5D ou bien encore à atteindre les sommets de la super-résolution en microscopie. Alors, ne vous étonnez donc pas si parfois, mes pensées divaguent un peu ailleurs si d'autres fois j'use, malencontreusement et bien malgré moi, de mots anglais dans la conversation. Le vibrant campus d'Ecublens offre un cadre idéal pour positionner nos avancées parmi les toutes meilleures au monde grâce à des étudiants très motivés et à des chercheurs venant des quatre coins du monde et bien évidemment aussi grâce au support de la Confédération Helvétique et aux programmes de recherche de l'Union Européenne, on l'espère encore pour longtemps.

1989, est une année pivot de la grande l'histoire, la place Tian'anmen, le mur de Berlin, la libération de Nelson Mandela. Cette année-là marquera aussi mon histoire personnelle. Je rencontre Clara, je découvre le Portugal, son pays d'origine, et aussi d'autres terres pour avoir parcouru ensemble des milliers de kilomètres, dont un tour du monde en 80 jours, tourné vers l'Est !

Nous avons deux merveilleuses filles, Joana et Jessica, qui sont maintenant des jeunes adultes, comme elles aiment tant à l'entendre. Leur fougue et leur enthousiasme nous donnent toujours de l'élan. Merci à toutes les trois d'être présentes aujourd'hui. Nous avons habité pendant dix ans au Croset, puis, nous avons déménagé au Clos à deux tours de pédale de l'EPFL. Ecublens, je connais donc bien, j'y vis, j'y travaille beaucoup, j'y cours parfois et j'y flâne aussi, j'y milite, et j'y suis élu.

Mon engagement dans la vie locale débute par une incongruité écublanaise. Il y a 20 ans, la seule garderie d'Ecublens était une petite structure dans un parc verdoyant. Cette garderie était gérée par une association de parents bénévoles que j'ai rejoints comme caissier, d'abord avec Michèle Massy, que je salue ici, puis avec Pascale Manzini. Et voilà comment, de fil en aiguille, on se retrouve un peu par hasard projeté à la présidence d'un Conseil communal.

Pour donner mes autres intérêts locaux, il y a deux ans, j'ai pris part avec fierté à la création du groupe Action Climat Ecublens qui rassemble des personnes volontaristes et entreprenantes. Nous militons pour accélérer les réponses à l'urgence climatique, avec des actions locales, constructives et heureuses.

En 2005, j'ai obtenu la naturalisation Suisse et la bourgeoisie d'Ecublens. En 2006, je dois donc voter pour la première fois à Ecublens aux élections communales. Je suis presque surpris quand je découvre mon nom au milieu d'une liste de candidats. J'ai un second saisissement quand j'apprends que je suis élu. Néophyte en la matière, j'ai assez vite compris les rouages de la démocratie suisse. J'ai participé à la création de la commission de développement durable où j'ai siégé pendant plus de dix ans. J'ai aussi déposé une fameuse motion qui finira en votation populaire. "Des transports publics abordables pour les jeunes" C'est à ce jour, encore, la seule initiative populaire communale d'Ecublens.

Pour mieux connaître notre Assemblée, je me suis amusé à faire quelques statistiques. La part des femmes est encore faible à 38%, c'est tout juste un peu mieux qu'en 2016 où elle était de 36%. Bon, c'est mieux qu'en 2011 où elle n'était que de 24%. Dans ce conseil il y a 32 membres qui habitent au Nord de la commune (au Nord de la route du Villars), et 43 membres qui vivent au Sud de cette route. Autre statistique usuelle, j'aurais bien voulu faire aussi une moyenne d'âge, mais rassurez-vous, je n'ai pas accès à ces données privées. Je fais tout de même un petit signe, ici, à nos deux benjamines, Samia Mouelhi et Ophély Gabriel. Ce sont les deux premières personnes à siéger en étant née après l'an 2000. Ce qui ne nous rajeunit pas, vous en conviendrez.

Dans ce conseil, il y a 26 nouveaux membres. J'en profite ici pour leur souhaiter une chaleureuse bienvenue. Je reste bien volontiers à leur disposition s'ils se sentent perplexes devant les procédures officielles, les rapports et autres règlements. J'espère que ces nouveaux membres, comme les anciens d'ailleurs, auront du plaisir à participer à nos débats dans le bon état d'esprit qui y règne, et qu'ils auront à cœur de bien représenter la population d'Ecublens.

Nous venons de traverser une période tout à fait exceptionnelle, avec cette pandémie qui a frappé un grand nombre de personnes et qui a bouleversé nos quotidiens. Dans toute crise, il y a toujours plusieurs facettes. Il y a un temps de la solidarité, entre voisins, entre générations, entre pays, c'est le temps où l'on prend soin des victimes injustement atteintes. Et puis il y a le temps de la réflexion sur l'après, le temps où l'on entreprend des

transformations qui nous feront retrouver l'essentiel, le temps des opportunités à saisir pour changer nos comportements.

Pour finir, j'ai fait un rêve. J'aimerais bien contribuer, avec vous, à un Conseil communal qui soit plus en concordance avec les aspirations de nos concitoyennes et concitoyens. Comme place du débat politique, je souhaiterais que nos activités soient plus en phase avec les grandes questions politiques qui nous interpellent tous les jours, comme les mouvements portés par la Grève des femmes ou le mouvement *Black live Matters*, ou le dérèglement climatique qui nous est tombé dessus.

Je vous remercie de votre attention.

Allocution pour la cérémonie d'installation des nouvelles autorités communales le 30 juin 2021

Madame la Préfète du District de l'Ouest lausannois, Monsieur le Président du Conseil communal, chères Collègues Municipales et Municipaux, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, Mesdames et Messieurs les invités, cher public,

Les nouvelles autorités communales sont installées ; elles veilleront à la destinée de la Ville d'Ecublens pour la législature 2021-2026. Celles et ceux qui siégeront au sein du Conseil communal ou de la Municipalité auront en commun un même objectif, faire avancer Ecublens sur le chemin du progrès, tout en respectant les valeurs essentielles que sont l'égalité de traitement, la solidarité et la recherche du bonheur pour toutes et tous.

Notre commune, devenue Ville d'Ecublens, s'est engagée depuis plusieurs décennies sur la voie de la modernité et elle occupe aujourd'hui une place souvent enviée au sein des communes du District, voire de l'agglomération. Elle a bien maîtrisé son développement par une urbanisation réfléchie et raisonnable. Elle a aussi su investir à bon escient, sans jamais mettre en péril le bon équilibre financier indispensable à une saine gestion. Elle n'a pourtant pas encore atteint la limite de son potentiel d'expansion. Le défi pour nous sera donc de veiller à aller encore plus loin, dans le respect de nos valeurs.

Nous sommes aujourd'hui une commune innovante, dynamique, prospère et solide financièrement. Cette situation privilégiée a été obtenue grâce à l'action des Autorités communales, tant exécutives que législatives, qui se sont succédées et qui ont défendu prioritairement les intérêts et la place d'Ecublens au sein des communes vaudoises. Ces élus ont su entretenir durant ces dernières législatures des relations de grande confiance entre eux, et je suis persuadé qu'il en sera de même pour cette nouvelle législature qui commence ce 1^{er} juillet.

Notre système fédéraliste est peu coûteux ; les politiciennes et politiciens de milice contribuent à ce que les communes et Villes de Suisse restent flexibles, innovantes et proches de leur population. Mais donner de son temps devient de plus en plus difficile, si l'on veut pouvoir conjuguer vie politique, professionnelle et familiale.

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux qui êtes nouvellement installés, vous devrez travailler en ayant toujours à l'esprit que seul un respect réciproque permet d'aller de l'avant dans la réalisation des projets liés aux nouveaux enjeux qui nous attendent ces prochaines années.

Vous devrez exercer votre mandat sans compter, avec sérieux et constance. N'attendez pas forcément de remerciements ou de félicitations pour vos actions politiques, mais concentrez-vous sur le but à atteindre, qui est, comme je l'ai déjà dit précédemment, le développement d'une qualité de vie optimale pour toutes et tous. Que vous soyez engagés en politique pour découvrir le fonctionnement de votre commune, pour faire avancer des idées, par conviction ou par hasard, sachez que l'action politique crée toujours l'envie de faire mieux, de servir ses semblables, mais qu'elle crée surtout de fortes et vraies amitiés. Par le hasard des rencontres,

l'engagement en politique est une opportunité que vous avez saisie en vous inscrivant sur les listes électorales.

La Municipalité a pris congé aujourd'hui de Michel Farine qui a souhaité cesser son activité de municipal après treize ans et demi d'engagement sans faille. Michel Farine a toujours été un collègue droit, intègre et loyal. Sa franchise et son franc-parler ont quelques fois pu surprendre celles et ceux qui ne le connaissaient pas, mais à mes yeux, ces traits de caractère étaient plutôt des qualités. Je tiens à lui exprimer publiquement mes plus vifs remerciements pour l'excellent travail accompli depuis le 1^{er} janvier 2008 à l'Exécutif de notre ville d'Ecublens et je lui souhaite de profiter au maximum du temps libre gagné grâce à sa retraite politique, afin de réaliser tout ce qu'il n'a pas pu entreprendre ces dernières années avec sa famille et tous ceux qui lui sont chers.

Pour le remplacer, le corps électoral a choisi Monsieur Germain Schaffner. C'est avec plaisir que nous l'accueillons au sein de la Municipalité, inchangée pour le reste des sièges, les municipales et municipaux sortants ayant été réélus. Je souhaite à Germain Schaffner de trouver toute la satisfaction qu'il recherche dans l'exercice de son futur mandat de municipal et avec mes collègues, nous mettrons tout en œuvre pour lui assurer un démarrage réussi dans cette nouvelle fonction.

Etre syndic n'est pas toujours une tâche aisée. Les syndics, élus directement par le peuple, ont des responsabilités particulières que la loi leur attribue. Ils ont par exemple le droit de surveillance et de contrôle sur toutes les branches de l'administration. De ce fait, on a tendance à penser que les syndics décident de tout et qu'ils peuvent tout, ce qui est très loin de la réalité, car ils travaillent avec leurs collègues de la Municipalité, qui sont des élus comme eux, venant souvent d'horizons politiques potentiellement très divers.

Les syndics sont donc obligés de composer, de chercher le consensus, de trouver des voies acceptables sinon par tous, du moins par la majorité. Ils doivent apprendre à convaincre, à négocier, à entrer sur le terrain de l'autre. Cela rend la fonction passionnante, mais très exigeante.

Ce rôle, je continuerai à le jouer tout en gardant toujours à l'esprit le bien commun et l'intérêt général. Je défendrai nos acquis, tout en maintenant au sein de la municipalité un climat de confiance propice au bon développement de notre ville.

Au terme de cette cérémonie d'assermentation, j'ai une pensée pour les membres de ma famille. Je veux les remercier pour l'affection et la compréhension dont ils ont toujours fait preuve à mon égard, et ce, malgré les difficiles contraintes familiales qui sont imposées par la vie publique.

Fort de cet appui intime, et de celui de mes nombreux amis, essentiels pour moi, je continuerai, avec enthousiasme, confiance et sérénité, l'exercice de l'important mandat qui m'est confié par la population d'Ecublens.

Je vous remercie toutes et tous de votre attention.

Christian Maeder, Syndic

Présentation de Monsieur Jacques Neyrinck par M. le Président Daniel Sage

J'ai souhaité inviter M. Jacques Neyrinck pour qu'il fasse une allocution. Pour quelle raison?

M. Neyrinck a pris sa retraite politique il y a quelques jours lors de notre dernier Conseil communal et nous nous devons d'honorer ce citoyen d'Ecublens au parcours de vie tout à fait exceptionnel.

M. Neyrinck est originaire de Belgique, c'est un brillant scientifique qui a été Professeur d'électricité à l'EPFL. A ce moment déjà, il prend part au mouvement de défense des consommateurs avec une participation très remarquée à l'émission "A bon entendeur" de la RTS.

Puis, il fait son entrée sur la scène politique au sein du PDC, avec des interventions pertinentes. Moi, je me rappellerai de la dénonciation du scandale de l'eau en bouteille aux prétendues vertus miraculeuses.

M. Neyrinck a eu le privilège rare de siéger dans les trois niveaux parlementaires, deux fois Conseiller national, deux fois député au Grand Conseil Vaudois, et trois fois conseiller communal dans notre chère assemblée.

Il nous surprend encore en étant l'auteur de plusieurs romans et de plusieurs essais entre science et religion. Sa plume teintée de sagesse se prête toujours à l'analyse des dérives de notre société. Je vous recommande son blog dans le journal "Le Temps" et son dernier livre "Avant qu'il ne soit trop tard" son manifeste pour un monde durable.

Allocution de M. Jacques Neiryck

Cette cérémonie d'assermentation est à l'image de nos institutions, à la fois simple et sérieuse. Simple comme une célébration populaire où tout le monde doit se sentir à l'aise. Sérieuse parce que nos institutions sont notre bien le plus précieux, qui garantit notre réussite historique : un niveau de vie le plus élevé du monde, un système de transport public et privé dense et efficace, un système médical parmi les meilleurs, une formation réputée, la paix depuis des siècles. Mieux que bien d'autres peuples affligés par la guerre, la pauvreté, la famine, nous vivons bien, tout simplement parce que notre espérance de vie est la plus longue au monde. Notre politique n'est pas parfaite parce rien n'est jamais parfait dans les institutions humaines, mais elle est un exemple à la face des nations.

Pour réussir, nous avons favorisé des solutions très originales. Les quatre maximes fondatrices de la Suisse sont : la démocratie directe, le peuple a tout à dire ; la concordance, un exécutif doit inclure tous les partis ; la neutralité, la Suisse ne s'occupe pas des affaires des autres ; la milice, pas de politicien de métier, car il est exclu de se faire élire par lucre. Ces quatre piliers assurent la stabilité du pays.

Ici dans notre ville, nous pratiquons la concordance par une municipalité qui reflète la composition du Conseil communal. Nous obéissons au principe selon lequel la véritable démocratie n'est pas le pouvoir de la majorité, mais le respect scrupuleux de toutes les minorités.

Ces excellentes institutions ont, comme toujours, une limite : elles sont forcément lentes et aussi relativement fragiles. Pour qu'elles fonctionnent, politiciens et citoyens doivent garder à l'esprit la recherche du consensus plutôt que la confrontation de thèses opposées. Cela signifie que nous devons tous être d'accord sur certains objectifs. Ils sont résumés dans le préambule de la constitution fédérale, un texte superbe, que je me permettrai simplement de relire :

« conscients de leur responsabilité envers la Création,

résolus à renouveler leur alliance pour renforcer la liberté, la démocratie, l'indépendance et la paix dans un esprit de solidarité et d'ouverture au monde,

déterminés à vivre ensemble leurs diversités dans le respect de l'autre et l'équité,

conscients des acquis communs et de leur devoir d'assumer leurs responsabilités envers les générations futures,

sachant que seul est libre qui use de sa liberté et que la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres. »

Telle est la substance du serment que vous prononcez, telle est l'exigence extrême de la politique suisse, même au niveau modeste d'une simple commune que ce soit

l'entretien d'un bâtiment scolaire, la création d'une piste cyclable ou la plantation d'un arbre.

Nous vivons bien parce que nous le méritons et cela continuera aussi longtemps que nous aurons la sagesse de nous entendre plutôt que de nous disputer.

Jacques Neiryck

Discours d'accueil de M. Gérald Lagrive

Madame la Préfète,
Monsieur le Syndic,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers Municipaux,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,
Madame l'Huissière,
Cher Public,

J'ai le grand plaisir d'accueillir dans notre commune d'Ecublens Madame la Préfète, Madame Anne Marion Freiss, qui procèdera à l'assermentation des Autorités Communales pour la législature 2021 – 2026.

Je profite d'avoir la parole pour remercier Madame Marion Freiss de son soutien lors des élections, des votations et planifications des plans sanitaires.

Sa disponibilité et son aide ont été précieux et très appréciées.

Encore un grand merci.

Je laisse la place et la parole à Madame Anne Marion Freiss et je vais rejoindre ma place parmi les conseillers communaux.

Madame la Préfète, Bienvenue.

Gérald Lagrive

Président du Conseil